

La collection de Grégoire IX. Un modèle de production universitaire

Frédérique CAHU

[Former member](#)

[PhD](#)

Thesis director

[Fabienne JOUBERT](#)

Additional information

Status of thesis

Defended

Defense date

23/11/2008

Thesis

Summary

- Suite à une étude approfondie d'un corpus de 74 manuscrits enluminés des *Décrétales* de Grégoire IX, texte officiel majeur du XIII^e siècle, une classification géographique et chronologique a pu être établie. Cette étude a contribué à révéler un patrimoine insoupçonné issu des centres universitaires parisien, angevin et méridionaux ainsi que de centres secondaires. L'enseignement du droit dans ces centres universitaires, entre le second quart du XIII^e siècle et le milieu du XIV^e siècle, est à l'origine même de la diffusion de cette collection qui a pour but de régir la vie de tous les baptisés. De surcroît, les cycles peints offrent un commentaire extratextuel qui véhicule un message politique. Celui-ci se détourne parfois du texte officiel afin de mobiliser le lecteur sur des problèmes concrets touchant à l'Église de France et relayés dans la législation conciliaire.
- **Mots-clés :** Droit canonique – Grégoire IX – Raymond de Peñafort – décrétales – université – codicologie – manuscrit – enluminure – dédicace – Trinité – procès – clerc – messe – mariage – ordination – arbres de consanguinité et d'affinité – Corpus iuris canonici – glose – XIII^e siècle

The collection of Gregory IX's Decretals, a model of university production

- Based on a corpus of 74 illuminated manuscripts, we managed to elaborate a geographical and chronological classification. The university centres of Paris, Anjou and the South of France proved to be the main production centres. These manuscripts aimed to rule the baptised lives and as such the production was widespread at a time when canon law started to be taught in the above university centres from the second quarter of the 13th century till the middle of the 14th century. The painted programs pass the reader a message which is different from the official text and relates to political issues regarding the French Church which are also raised by the conciliar legislation.

Jury

- Mme Marie-Thérèse Gousset (BNF)
- M. Robert Jacob (université de Liège)
- Mme Fabienne Joubert (Paris Sorbonne - Paris IV)
- M. Daniel Russo, prés. (Dijon)